

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 juin 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le projet de budget supplémentaire 1997 du budget annexe des eaux, que je soumetts à votre approbation, a été arrêté à 144 130 556,06 F tant en dépenses qu'en recettes, toutes sections confondues.

Le budget supplémentaire a pour objet la reprise des résultats de la clôture de l'exercice précédent constatés au compte administratif 1996 qui vous a été soumis le 7 avril 1997, leur affectation et l'inscription des propositions nouvelles de dépenses et de recettes.

Le budget annexe des eaux a été clos en exploitation par un excédent de 64 471 794,39 F et en investissement par un déficit de 38 438 381,62 F. Le projet actuel envisage d'affecter une partie du résultat d'exploitation (38,438 MF) à la couverture du déficit d'investissement et de consacrer 25,200 MF à l'autofinancement complémentaire de la section d'investissement. Les propositions nouvelles de dépenses et de recettes proviennent, pour partie, d'inscriptions au titre de 1996 (équivalents-reports) et, pour partie, de charges et de produits complémentaires (besoins nouveaux) du budget primitif 1997.

Budget supplémentaire 1997 - budget annexe des eaux - équilibre (en francs) - tableau n° 1 -

Libellés	Charges	Produits
Investissement		
propositions nouvelles	41 220 380,05	79 658 761,67
- équivalents-reports	25 185 248,50	11 399 418,05
- besoins nouveaux	16 035 131,55	68 259 343,62
dont autofinancement		25 200 000,00
dont affectation à l'investissement		38 438 381,62
dont emprunts	5 400 000,00	
déficit d'investissement reporté	38 438 381,62	
total investissement	79 658 761,67	79 658 761,67
Exploitation		
propositions nouvelles	26 033 412,77	
dont autofinancement	25 200 000,00	
excédent d'exploitation reporté		64 471 794,39
affectation à l'investissement	38 438 381,62	
total exploitation	64 471 794,39	64 471 794,39
total du budget	144 130 556,06	144 130 556,06

Le budget annexe des eaux retrace essentiellement les flux financiers entre la Communauté urbaine et ses fermiers. Les montants inscrits en investissement le sont pour leurs valeurs toutes taxes comprises. Les crédits de TVA, remboursés par les fermiers, donnent lieu à écritures d'ordre en créances et alourdissent les masses financières de façon non significative, de 5 MF en dépenses et en recettes.

SECTION D'EXPLOITATION

La section d'exploitation permet la reprise de l'excédent antérieur constaté à 64,472 MF et son affectation aux deux principaux postes de l'investissement : d'une part, il s'agit de combler le déficit d'investissement dans sa totalité, à savoir 38,438 MF, d'autre part, je vous suggère d'augmenter de 25,2 MF l'autofinancement prévisionnel, ce qui le portera à 56,2 MF pour cet exercice.

Par ailleurs, 0,661 MF est destiné à assurer les frais nécessaires à l'organisation de formations dans le cadre de la loi sur l'eau. La sûreté budgétaire peut être abondée par 0,172 MF pour atteindre près de 0,700 MF.

Budget supplémentaire 1997 - budget annexe des eaux - section d'exploitation (en francs) - tableau n° 2 -

Libellés	Charges	Produits
Exploitation		
propositions nouvelles	26 033 412,77	
autofinancement	25 200 000,00	
besoins nouveaux	661 059,00	
sûreté budgétaire	172 353,77	
excédent d'exploitation reporté		64 471 794,39
affectation à l'investissement	38 438 381,62	
total exploitation	64 471 794,39	64 471 794,39

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est équilibrée, en dépenses et en recettes, à 79 658 761,67 F. Les recettes proviennent pour l'essentiel de la section d'exploitation (63,638 MF). Elles comblient le déficit antérieur d'investissement et elles augmentent l'autofinancement prévisionnel. Le financement opérationnel est assuré à hauteur de 6 MF par les aides et subventions de l'Agence de l'eau qui seront versées au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur le réseau et de la mise en sécurité de la ressource. Les autres recettes proviennent de la TVA et de sa constatation en créances (10 MF).

Recettes d'investissement

Budget supplémentaire 1997 - budget annexe des eaux - recettes d'investissement (en francs) - tableau n° 3 -

Libellés	Equivalents-reports	Besoins nouveaux	Total
Opérations			
informatique	185 738,56		185 738,56
réseaux par secteur	5 148 777,69	4 108 526,00	9 257 303,69
capacité de stockage	734 779,86		734 779,86
sécurité de la ressource	5 084 241,94	512 436,00	5 596 677,94
réseaux sur opérations d'urbanisme	245 880,00		245 880,00
total des opérations	11 399 418,05	4 620 962,00	16 020 380,05
Autres mouvements			
autofinancement		25 200 000,00	25 200 000,00
affectation à l'investissement		38 438 381,62	38 438 381,62
total des autres mouvements		63 638 381,62	63 638 381,62
total général des recettes	11 399 418,05	68 259 343,62	79 658 761,67

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se répartissent entre l'opérationnel (35,196 MF) et les mouvements financiers dont 5,860 MF sont destinés à réduire le capital restant dû de la dette. La dotation la plus importante concerne l'amélioration du réseau (27,650 MF). Ces prévisions sont destinées, pour l'essentiel, à la poursuite des opérations lancées l'année dernière ainsi qu'à la mise en place d'un programme complémentaire de 5 MF TTC et à la réalisation d'un ouvrage de 1,7 MF TTC à Tassin la Demi Lune.

Par ailleurs, dans le cadre de la protection de la sécurité de la ressource, il importe d'achever l'implantation de systèmes sécuritaires (clapets anti-retour) à hauteur de 1,2 MF TTC.

Budget supplémentaire 1997 - budget annexe des eaux - dépenses d'investissement (en francs) - tableau n° 4

Libellés	Equivalents-reports	Besoins nouveaux	Total
informatique	430 929,24	0,00	430 929,24
réseaux par secteur	19 395 648,41	8 254 463,00	27 650 111,41
capacité de stockage	2 518 223,87	0,00	2 518 223,87
sécurité de la ressource	2 594 567,42	1 756 218,00	4 350 785,42
réseaux sur opérations d'urbanisme	245 879,56	0,00	245 879,56
total des opérations	25 185 248,50	10 010 681,00	35 195 929,50
remboursement anticipé de la dette	0,00	5 860 134,00	5 860 134,00
sûreté budgétaire		164 316,55	164 316,55
total des autres mouvements	0,00	6 024 450,55	6 024 450,55
déficit d'investissement reporté	38 438 381,62		38 438 381,62
total général des dépenses	63 623 630,12	16 035 131,55	79 658 761,67

B - Propose de décider de l'affectation à la section d'investissement de 38 438 381,62 F issus du résultat d'exploitation de la clôture 1996, d'approuver le budget supplémentaire 1997 du budget annexe des eaux arrêté, en dépenses et en recettes, à 144 130 556,06 F, de préciser qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur le montant des propositions nouvelles inscrites à l'échelon du compte à 2 chiffres en investissement et en exploitation, à l'exception des comptes 60, 61, 62 et 709 qui forment ensemble un seul et même chapitre ;

C - Précise que les degrés complémentaires de précision (articles et opérations) lui sont toujours soumis et justifiés, en tant qu'autorité délibérante de l'ordonnateur, mais ne sont pas exécutoires pour madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon ;

Vu ledit budget supplémentaire ;

Vu sa délibération en date du 7 avril 1997 ;

Ouï l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Décide de l'affectation à la section d'investissement de 38 438 381,62 F issus du résultat d'exploitation de la clôture 1996.

2° - Approuve le budget supplémentaire 1997 du budget annexe des eaux arrêté, en dépenses et en recettes, à 144 130 556,06 F.

3° - Précise qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur le montant des propositions nouvelles inscrites à l'échelon du compte à 2 chiffres en investissement et en exploitation, à l'exception des comptes 60, 61, 62 et 709 qui forment ensemble un seul et même chapitre.

Les degrés complémentaires de précision (articles et opérations) lui sont toujours soumis et justifiés, en tant qu'autorité délibérante de l'ordonnateur, mais ne sont pas exécutoires pour madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,